

## **ADJOINT AU CHEF DU SERVICE CENTRAL DU CONTROLE (H/F)**

**Catégorie : A**

**Modalités de recrutement :**

- CDD de 3 ans renouvelable ;
- Détachement sur contrat 3 ans renouvelable

**Affectation : Paris 9<sup>ème</sup>**

**Date limite de candidature : 6 septembre 2021**

**Date de prise de fonction : à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021**

---

### **L'employeur**

Créé en 2011 par la LOPSSI 2, le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) est un établissement public administratif sous tutelle du Ministère de l'Intérieur. Il est l'organe de régulation du secteur de la sécurité privée en France. Ce secteur regroupe près de 11 000 entreprises et 180 000 agents qui exercent des activités de sécurité privée soumises aux dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure, à savoir :

- Le gardiennage ou surveillance humaine pouvant inclure,
  - l'utilisation de moyens électroniques ;
  - les prestations avec des agents cynophiles ;
  - les prestations avec des agents armés ;
- La protection physique des personnes, notamment armé ;
- Le transport de fonds ;
- La protection des navires ;
- Les recherches privées ;
- Les formations aux activités privées de sécurité.

Conformément aux dispositions de l'article L.632-1 du code de la sécurité intérieure, le CNAPS a trois missions principales :

- Une mission d'assistance et de conseil à la profession qui consiste à apporter aux professionnels du secteur un éclairage quant à l'application des dispositions du code de la sécurité intérieure. Cette dernière mission exclut toute forme de conseil pouvant constituer un avantage indu pour la personne qui en bénéficie ;
- Une mission de police administrative, qui a pour objet de restreindre l'accès aux métiers de la sécurité privée, aux personnes remplissant les conditions de compétence et de moralité exigées. Le CNAPS a ainsi en charge l'instruction, la délivrance, la suspension et le retrait des différentes autorisations des entreprises de sécurité privée, de leurs dirigeants et associés, des salariés, ainsi que des organismes de formation en sécurité privée ;

- Une mission disciplinaire qui vise à garantir le respect des obligations légales et réglementaires. Les agents du CNAPS mènent des contrôles inopinés en tout lieu du territoire sur des sites de prestation comme dans les entreprises. En cas de manquement grave, les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction temporaire d'exercice pour une personne physique ou morale de 5 ans maximum, et de pénalités financières pouvant atteindre 150 000 euros.

Ces missions sont réalisées sur le territoire national à travers 11 délégations territoriales (7 en métropole et 4 dans les territoires ultra-marins).

### **Missions du service central du contrôle**

Le service central du contrôle est composé de 6 effectifs (1 chef de service, 1 adjoint, 3 contrôleurs centraux de catégorie A et B+, et un agent chargé de la gestion et du suivi administratif).

Sous l'autorité directe du Directeur des opérations, le service central du contrôle est chargé du pilotage et de l'animation de l'activité du contrôle, du réseau des contrôleurs territoriaux au niveau national, ainsi que de l'expertise liée à cette activité. Il est par ailleurs chargé de conduire les missions de contrôle réalisées dans les territoires ultra-marins.

L'adjoint est chargé :

- D'accompagner la mise en place de l'assermentation des agents du CNAPS dans le cadre de la loi « sécurité globale » qui sera promulguée avant l'été 2021 ;
- De participer activement à l'animation et au pilotage du réseau des contrôleurs territoriaux ;
- De mettre en place une veille juridique et réglementaire dans le domaine disciplinaire, ainsi que les actions en découlant ;
- De piloter le processus des signalements reçus par les usagers et particuliers au niveau national et proposer des actions de contrôle le cas échéant ;
- D'appuyer la cheffe de service dans le suivi périodique de l'activité du contrôle au niveau des délégations territoriales, par la mise en place de statistiques et d'analyses notamment ;
- De participer aux projets du service (mise en place d'un outil numérique dédié à l'activité du contrôle, notamment d'un système d'information géographique, formation des contrôleurs, etc.) ;
- De seconder la cheffe de service dans le cadre de la préparation des prochains événements internationaux (mondial de rugby en 2023, Jeux olympiques en 2024, etc.) ;
- De représenter le service dans diverses réunions internes et externes en appui au Directeur des opérations ;
- D'assurer l'intérim du chef de service en son absence.

Les fonctions décrites ci-dessus correspondent aux principales fonctions prévues pour ce poste, elles peuvent faire l'objet d'adaptation en fonction des besoins du service.

### Conditions particulières d'exercices :

Permis B obligatoire et occasionnellement : déplacements et découcher, contrôles de nuit et le weekend en fonction de l'actualité.

### Compétences requises

CONNAISSANCES	SAVOIR FAIRE	SAVOIR ETRE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Management ;</li><li>- Droit/réglementation ;</li><li>- Connaissance du livre VI du CSI ;</li><li>- Connaissance du code de procédure pénale ;</li><li>- Connaissance des outils informatiques ;</li><li>- Qualités rédactionnelles ;</li><li>- Conduite et gestion de projet.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Dialoguer ;</li><li>- Travailler en équipe et en réseau ;</li><li>- Gérer les situations humaines difficiles ;</li><li>- Maîtriser les délais ;</li><li>- Conduire un changement.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Sens de l'écoute ;</li><li>- Adaptabilité ;</li><li>- Ouverture d'esprit et curiosité ;</li><li>- Discrétion et confidentialité ;</li><li>- Réactivité et capacité d'adaptation ;</li><li>- Rigueur ;</li><li>- Esprit d'analyse et de synthèse ;</li></ul>

### Expérience requise

Expérience managériale dans le domaine du management d'équipe de contrôle, d'inspection ou d'audit est valorisée.

**Perspectives d'évolution de carrière :** Chef de service

### Envoi des candidatures :

Les candidatures (curriculum-vitae et lettre de motivation) sont à adresser impérativement par voie électronique, en indiquant dans le champ « objet » du message la référence «ADSCC», sur la boîte fonctionnelle suivante : [cnaps-recrutement@interieur.gouv.fr](mailto:cnaps-recrutement@interieur.gouv.fr)

**Site internet :** <http://www.cnaps.interieur.gouv.fr>